



TERRES EXCAVÉES

Les valoriser, c'est possible et utile !

Les TEX, c'est quoi ?

Les terres excavées (TEX) correspondent à un sol qui, par creusement, est retiré de son emplacement initial. Elles proviennent principalement de travaux de terrassement ou de fondations.

Qu'elles soient polluées ou non, les terres excavées sont considérées comme des déchets si elles sont évacuées du site dont elles ont été extraites. Elles relèvent alors des rubriques déchets 17 05 03*, 17 05 04, 20 02 02, suivant la nomenclature réglementaire⁽¹⁾.

**+ de 100 Mt
par an**

Les terres excavées représentent environ **la moitié des déchets du secteur de la construction en France**. Elles sont très largement réutilisées (« valorisées »).

⁽¹⁾ Annexe II de l'article R 541-8 du Code de l'environnement

Valoriser les déchets TEX : une solution sous conditions

COMMENT GÉRER LES DÉCHETS QUE SONT LES TERRES EXCAVÉES ?

Tout producteur de terres excavées considérées comme des déchets est responsable de leur gestion et donc soumis à plusieurs obligations imposées par le Code de l'environnement.

VEILLER à ne pas les mélanger

Les terres excavées, caractérisées comme des déchets dangereux ne doivent pas être associées à d'autres matières (autres déchets dangereux et non dangereux, substances qui ne sont pas des déchets).

RESPECTER les règles d'entreposage

L'entreposage sur un site autre qu'une installation de stockage de déchets est limité à :

- 1 an si les terres excavées sont destinées à l'élimination,
- 3 ans si elles ont vocation à être valorisées.

En tant que producteur de TEX, je dois...

CONNAÎTRE mes TEX

Déchets inertes, pollués, dangereux... ? La caractérisation des terres excavées permet de les orienter vers une filière de valorisation ou d'élimination adaptée et de maîtriser les risques générés par leur traitement.

DÉCLARER les flux

Les flux de terres excavées doivent être déclarés, afin notamment de clarifier les responsabilités des différents acteurs impliqués.

PRÉFÉRER leur valorisation à leur élimination

Les terres excavées doivent prioritairement être valorisées. Seules celles qui ne peuvent pas l'être dans les conditions techniques et économiques du moment (déchets « ultimes ») peuvent être éliminées dans une installation de stockage de déchets.

VOUS AVEZ DIT « VALORISATION » ?

La valorisation consiste à utiliser des déchets en substitution à d'autres substances, matières ou produits. Les terres excavées peuvent ainsi servir pour des opérations d'aménagement (espace vert, infrastructure, remblaiement de carrière...), de génie civil (route...) ou la production de matériaux de construction.

ET LA SORTIE DU STATUT DE DÉCHET ?

Valoriser les terres excavées en les sortant du statut de déchet permet de clarifier les responsabilités. Cette démarche est autorisée si les terres excavées sont destinées à un usage précis pour lequel il existe une demande ou un marché et dont elles respectent les critères techniques et environnementaux, tout en faisant l'objet d'un encadrement réglementaire adapté (arrêtés des 4 juin et 21 décembre 2021).

LES CONDITIONS POUR VALORISER DES TERRES EXCAVÉES

1 Prouver l'utilité de la valorisation

Le producteur de terres excavées doit attester que leur utilisation répond à un besoin réel.



Stocker ou déplacer des terres excavées sans finalité est assimilé à une élimination.

2

Garantir l'innocuité sanitaire et environnementale

La valorisation des terres excavées ne doit générer aucun risque pour l'homme ni pour l'environnement. Des guides sont disponibles sur tex-infoterre.brgm.fr pour garantir la préservation de la qualité du sol, de la ressource en eau et l'absence d'impact sanitaire et environnemental.



Différentes analyses sont à réaliser selon la valorisation envisagée.

3

Respecter l'obligation de tenue de registre

Le producteur et le receveur de terres excavées doivent déclarer ces flux sur la plateforme Trackdéchets : quantité, nature, origine et destination des matériaux, moyen de transport, mode de traitement ou d'élimination.



Les déclarations sont à effectuer au plus tard le dernier jour du mois qui suit l'expédition, la réception ou le traitement des terres excavées.

QUEL TYPE D'ANALYSE POUR QUELLE VALORISATION ?

Pour les terres excavées
valorisées
sur un projet d'aménagement

Analyse sur échantillon brut



= recherche des polluants
contenus dans la terre

Pour protéger le sol, l'eau et l'homme

Pour les terres excavées
utilisées
en technique routière

Analyse sur éluat



= recherche des polluants
contenus dans la terre
et transférés vers l'eau

Pour protéger l'eau

L'analyse sur éluat est également nécessaire pour les terres excavées stockées dans une installation dédiée.



Gestion des TEX : ressources et outils

Les services ci-dessous aident les producteurs comme les receveurs de terres excavées à remplir les obligations qui leur incombent.



Le site **tex-infoterre.brgm.fr** décrypte la réglementation et met à disposition l'ensemble des guides et outils disponibles sur les terres excavées.



La plateforme réglementaire **Trackdéchets** permet de déclarer les flux de TEX de façon dématérialisée.



La plateforme publique **Terrass**, bourse aux terres excavées, facilite et fiabilise l'échange de TEX.



L'outil **Hydrotex** permet de vérifier l'impact de la valorisation des terres excavées sur les eaux souterraines.

POUR PLUS D'INFOS ▶

